CE QUI DOIT APPARAITRE SUR LE SITE INTERNET :

* Les fiches d’inscription
* Les différentes formations effectuées et à venir
* Les prérequis pour l’accès à la formation, les objectifs et la durée
* Modalités et délais d’accès (durée estimée entre la demande et ~~les informations sur la formation~~ le début de la formation) tarifs (prix ou conditions tarifaires), contact, méthodes mobilisées (modalités pédagogiques et/ou moyens et/ou outils utilisés pour mener à bien la formation) et modalités d’évaluation (Moyens mobilisés pour mesurer à l’aide de critères objectifs les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de prestation) - accessibilité aux personnes handicapées
* Diffusion des indicateurs de résultat (enquête de satisfaction)
* Objectifs opérationnels évaluables (« être capable de ») ~~et leur évaluation « être capable de » mesurable~~ pour chaque formation
* Les référents : pédagogique (JLVincent) handicap (L.Adrien) et administratif (MOGastaldi)
* Mentionner un mail ou un n° de tel pour toute réclamation à la suite de la formation